

Lachine, le 13 juin 2018

Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe – Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet

Lettre d'opinion sur le projet de la Maison mère des Sœurs de Ste-Anne de Lachine

Monsieur, Madame,

Le 29 mai dernier se tenait la séance d'information sur le projet de la Maison mère des Sœurs de Ste-Anne de Lachine.

Notre compréhension du projet

Cette séance a permis de prendre connaissance des grandes lignes du projet de reconversion à des fins résidentielles, à prédominance sociale et communautaire en créant environ 450 unités résidentielles.

Ces unités étant divisées en plusieurs édifices/phases (A, B, B+, C, D et E) et dont chacune aura une utilisation spécifique :

- Condos à unités privatives (A)
- Unités pour personnes âgées et/ou en perte d'autonomie (B, B+ et C)
- Unités pour la relocalisation des Sœurs de Ste-Anne (D)
- Une incertitude avec le futur du bâtiment E était toujours présente.

De plus, il a été mentionné que le projet prévoyait de transformer la Chapelle en salle multifonctionnelle accessible au public, d'agrandir le stationnement longeant la rue Esther-Blondin, de créer des espaces à bureaux, et de réaliser un parc public sur le site pour environ 20% de la superficie. Le projet s'échelonnant de 2019 à 2023.

Qui sommes-nous

À titre de membres parents du Conseil d'établissement (CÉ) de l'école primaire Philippe-Morin, nous représentons la voix des parents de cette école située en face de la Maison mère des Sœurs de Ste-Anne de Lachine, soit au coin de la 18^e avenue et de la rue Provost.

L'école Philippe-Morin a la mission d'éduquer plus de 230 élèves du préscolaire 5 ans jusqu'à la 6^e année. Un des projets phare de l'école consiste à la mise-à-niveau de la cour d'école située de l'autre côté de la 19^e avenue. Bien que les plans et devis soient encore aux étapes préliminaires et assujettis à l'approbation des différents intervenants, il est souhaité de transformer la cour actuelle en un parc école permettant la satisfaction des 5 points ci-dessous :

- 1- Augmenter la sécurité des élèves
- 2- Réduire les délais de déplacement des élèves entre la cour et la salle classe
- 3- Rendre la cour accueillante, pratique ainsi qu'augmenter le sentiment de fierté et d'appartenance des élèves envers leur école
- 4- Réduire l'îlot de chaleur occasionné par la surface actuelle de la cour d'école et verdir l'environnement
- 5- Créer des zones distinctes d'activités permettant d'encourager les élèves à bouger et à socialiser

Notre opinion sur le projet

Nous sommes intéressés à faire connaître notre opinion sur deux points du projet :

- la création d'un parc public
- l'augmentation de la circulation dans le secteur de l'école

La création d'un parc public

Nous accueillons cette nouvelle avec excitation et anticipation. Nous voulons amener l'idée que ce parc public et le parc-école à venir de l'école Philippe-Morin pourrait se compléter afin de bien servir les élèves ainsi que les citoyens.

Il est entendu que le parc public sera établi dans le respect de la tranquillité, en harmonie avec la nature et le contexte historique du site.

Le parc public devra évidemment répondre aux besoins des nouveaux habitants permettant une utilisation multigénérationnelle et une expérience de villégiature et de plénitude tout en favorisant une utilisation des établissements de proximité notamment par les écoles voisines.

De ce fait, il est suggéré de doter le parc d'aires permettant une vie active via des stations d'exercices, des fontaines d'eau, des toilettes et un endroit de regroupement pour la tenue de séances d'activités extérieures telles que le yoga, la danse, des classes scolaires, etc. Il est également suggéré d'installer des panneaux éducatifs tout au long des sentiers du parc afin de promouvoir le caractère historique et de valoriser les atouts botaniques du site. Le tout dans le but de satisfaire la curiosité des résidents et aussi de pouvoir être utilisé lors des cours d'univers social et de sciences tant aux niveaux primaire que secondaire.

Considérant la nature multigénérationnelle du projet, prémunir le parc de balançoires pour tous les âges ainsi qu'intégrer des glissoires aux pentes déjà présentes dans le parc permettrait une augmentation de la qualité des rencontres intergénérationnelles (enfants/parents/grands-parents) sans nuire à la tranquillité du lieu.

Il a également été entendu que le verger fera partie du parc. Il est donc suggéré de permettre aux écoles d'utiliser une partie de cet espace pour des activités éducatives en sciences.

Finalement, la proximité du parc public et du parc école de l'école Philippe-Morin pourrait être une extension naturelle rejoignant les activités actives à celle de plénitude. Philippe-Morin entend avoir un parc pour les enfants avec des aires sportives telles que des mobiles de jeux et des terrains pour les jeux de ballons (soccer, basketball, etc.). Le parc public pourrait offrir à la communauté un endroit de plénitude, d'histoire, de culture et d'amusement pour la rencontre des générations. De ce fait, il est suggéré de créer un passage piétonnier sécuritaire permettant de matérialiser le lien fort entre les deux parcs tout en favorisant un aspect naturel et amusant.

Il est de notre opinion que ces quelques suggestions permettraient de créer un endroit accueillant et pratique pour la communauté tout en conservant l'aspect historique du lieu.

L'augmentation de la circulation dans le secteur de l'école

L'ajout de plusieurs unités aura un impact certain sur la circulation déjà achalandée dans le secteur de l'école. Il a été entendu que le système de lumières aux angles Provost et 19^e avenue allait être revu. Afin de faciliter l'entrée et la sortie des classes de plusieurs centaines d'élèves, il est suggéré d'établir un système de passage piétonnier comme celui présent aux angles de la 32^e avenue et de la rue Provost, ce qui permettrait une transverse piétonnière dans toutes les directions incluant les diagonales.

À ce point, il est également important de savoir que les gymnases de l'école secondaire Dalbé-Viau sont également utilisés comme point de ralliement lors d'évacuation de l'école Philippe-Morin. Il n'est déjà pas évident de contrôler plusieurs centaines d'élèves en temps normal. Imaginez la difficulté que cela impose lors d'une évacuation. De ce fait, il serait important que la direction de l'école et/ou le système d'alarme d'incendie de l'école puisse permettre d'activer le passage piétonnier en toutes directions aux angles de la 18^e avenue et la rue Provost permettant un transfert sécuritaire en situation exceptionnelle de plusieurs centaines d'élèves entre les écoles Philippe-Morin et Dalbé-Viau.

Il a déjà été mentionné que la présence d'un passage piétonnier entre le nouveau parc public et le parc-école en devenir aurait un effet de continuité et permettrait également la traversée sécuritaire des élèves lors du début et de la fin des classes. Il est important de noter que l'école Philippe-Morin est une école dotée uniquement d'élèves marcheurs, et que de ce fait, la circulation lors de l'entrée et de la fin des classes est très importante sur un court laps de

temps. Il est donc suggéré d'installer un feu de circulation avec le nouveau passage piéton tel que celui déjà présent entre le centre commercial et la bibliothèque de Lachine. Il est suggéré que cette lumière soit verte sauf lorsqu'une personne (élève, citoyen, etc.) active la traverse piétonne afin de limiter l'impact sur la circulation sur la rue Provost.

Nous croyons que ces quelques améliorations permettraient de créer un endroit plus sécuritaire pour les établissements avoisinants tout en limitant l'impact sur la circulation.

En terminant, le projet de la Maison mère des Sœurs de Ste-Anne de Lachine tel qu'expliqué lors de la séance d'informations est en somme très positif et permettra une belle transition vers le futur tout en prenant soin de conserver un lien avec le passé. Il serait bien que cette transition se fasse en considérant les besoins de ces adultes de demain que sont nos enfants d'aujourd'hui.

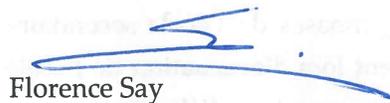
Vous trouverez en annexe quelques exemples pour illustrer certaines suggestions décrites dans cette lettre d'opinion.

Signatures



Christian Levesque

Membre parent du Conseil d'établissement (CÉ) de l'école primaire Philippe-Morin



Florence Say

Membre parent du Conseil d'établissement (CÉ) de l'école primaire Philippe-Morin



Josiane Vachon

Parent d'élève de l'école Philippe-Morin

Annexe

Exemples de stations d'exercices



Exemples d'espaces extérieurs (i.e. yoga, danse, classes extérieures)



Exemples de balançoires



Exemples de glissoires intégrées aux pentes existantes



Passages piétonniers

